



VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE
HOUILLES

—
SÉANCE DU 28 MAI 2024

DCM 24/049

**COMMANDE PUBLIQUE – Approbation et signature du contrat cadre
avec Agorastore pour la vente aux enchères de matériel inutilisé**

—
République française

Département
des Yvelines

Canton de Houilles

—
Le Conseil municipal
se compose
de **39 membres**

Le nombre
des Conseillers
municipaux en
exercice est de **39**

Le 28 mai 2024 à 19h08, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Julien CHAMBON, Maire de Houilles.

(Convocation et affichage effectués le 22 mai 2024).

PRÉSENTS :

M. CHAMBON Julien, M^{me} SIMONIN Elsa, M. BATTISTINI Clément,
M^{me} MARTINHO Sandrine, M. CHAMBERT Julien, M. MIQUEL Pierre,
M. HAUDRECHY Christophe, M^{me} COLLET Marina, M. SEKKAI Hadji, M. MAGA Sylvère,
M^{me} PRIM Céline, M^{me} OROSCO Claire, M^{me} CHATELLET Brigitte,
M. DE CAMARET Gilles, M^{me} HERREBRECHT Christine, M^{me} LECLERC Céline,
M^{me} LE LANN CONSTANS Isabelle, M. BORDES Joël, M. ROUSSET Serge,
M^{me} RIBAUTE-PICARD Delphine, M. CADIOT Laurent, M. FONTANA Alexandre,
M. HÉRAUD Christophe, M^{me} COLLET Jennifer, M. BERTRAND Romain,
M. GOUT Christophe, M^{me} PRIVAT Christine, M. LECLERC Grégory, M. CADIOU Patrick,
M^{me} BELALA Monika.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- M^{me} LABUS Ewa par M. MIQUEL Pierre
- M^{me} DUBOIS-LOYA Catherine par M^{me} MARTINHO Sandrine
- M^{me} DUFOUR Florence par M^{me} CHATELLET Brigitte
- M^{me} GOUAR Saara par M. SEKKAI Hadji
- M. CADIOT Laurent par M. FONTANA Alexandre
- M. SIMONIN Sébastien par M^{me} SIMONIN Elsa
- M^{me} MICHEL Fleur par M. CADIOU Patrick
- M. BOIVIN Claude par M^{me} BELALA Monika
- M^{me} DUPLA Marie-Chantal par M. HÉRAUD Christophe

ARRIVÉES EN COURS DE SÉANCE :

- M^{me} COLLET Jennifer à 19h11 (a pris part à tous les votes)
- M^{me} COLLET Marina à 19h33 (a pris part à tous les votes)

DÉPART EN COURS DE SÉANCE :

- M. CADIOT Laurent à 19h31 (n'a pas pris part à aucun vote)
- M. HÉRAUD Christophe entre 20h12 et 20h26, pendant la suspension de séance
- M^{me} COLLET Jennifer entre 20h12 et 20h26, pendant la suspension de séance
- M. BERTRAND Romain entre 20h12 et 20h26, pendant la suspension de séance
- M. GOUT Christophe entre 20h12 et 20h26, pendant la suspension de séance
- M^{me} PRIVAT Christine entre 20h12 et 20h26, pendant la suspension de séance
- M. LECLERC Grégory entre 20h12 et 20h26, pendant la suspension de séance
- M. CADIOU Patrick entre 20h12 et 20h26, pendant la suspension de séance
- M^{me} BELALA Monika entre 20h12 et 20h26, pendant la suspension de séance

ABSENCE :

- M^{me} BROUTIN Gaëlle

Accusé de réception en préfecture
le 30/05/2024 à 12h04:56
Date de télétransmission : 30/05/2024
Date de réception préfecture : 30/05/2024



VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 MAI 2024

VILLE DE
HOUILLES

DCM 24/049

COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Signature du contrat cadre avec *Agorastore* pour la vente aux enchères de matériel inutilisé

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment l'article L. 2211-1,

Vu la délibération du Conseil du municipal n°20/224 du 5 juillet 2020, donnant délégation à Monsieur le Maire pour décider l'aliénation de gré à gré des biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros,

Vu le projet de contrat-cadre de mandat et de fourniture de prestations de ventes aux enchères publiques en ligne avec la S.A.S. AGORASTORE, domiciliée 20 rue Voltaire à MONTREUIL,

Considérant que la Ville dispose d'un stock inutilisé de matériel qu'elle souhaite valoriser, dans une démarche de développement durable,

Considérant qu'il convient de signer un contrat-cadre de mandat et de fourniture de prestations de ventes aux enchères publiques en ligne avec AGORASTORE, qui se chargera de vendre le matériel inutilisé de la ville,

Considérant que les ventes permettront ainsi de générer des recettes supplémentaires pour la collectivité,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A L'UNANIMITÉ DES VOTANTS,

Article 1^{er} : **APPROUVE** le contrat-cadre de mandat et de fourniture de prestations de ventes aux enchères publiques en ligne avec la S.A.S. AGORASTORE, domiciliée 20 rue Voltaire à MONTREUIL.

Article 2 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit contrat-cadre.

Article 3 : **PRÉCISE** que ledit contrat-cadre court pour une durée d'un an à compter de sa date de signature par la collectivité, que celui-ci se renouvelle par tacite reconduction pour une durée maximal de quatre ans.

Accusé de réception en préfecture
078-217803113-20240530-DCM24-049-DE
Date de télétransmission : 30/05/2024
Date de réception préfecture : 30/05/2024

Article 4 : **PRÉCISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget, en recette au chapitre 77.

Ville de Houilles

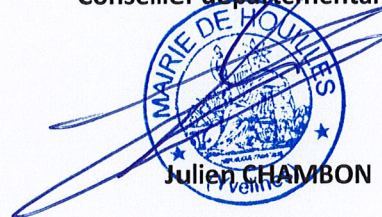
Les formalités de l'article L2131-1 du CGCT
ont été accomplies pour le présent acte.

AR. délivré le : 30 mai 2024

Publication effectuée le : 30 mai 2024

Exécutoire ce jour : 30 mai 2024

**Le Maire,
Conseiller départemental des Yvelines,**


Julien CHAMBON

Accusé de réception en préfecture
078-217803113-20240530-DCM24-049-DE
Date de télétransmission : 30/05/2024
Date de réception préfecture : 30/05/2024